



PROCES VERBAL

COMMISSION SPORTIVE

PV N°11 CS/03

Réunion du 21 Aout 2024

PRESIDENCE : M. LECOUR Bernard

PRESENTS : M. FAORO Pascal, M. BRUNEL Nicolas

I - SENIORS

TIRAGE AU SORT COUPE EKINSPORT – F BACHELARD

Prochain tirage des Coupe de Côte d'Or **le mercredi 4 Septembre 2024 à 14h30**

DATES D'ENGAGEMENT

Saison 2024 – 2025

Date limite d'engagement :

D4 : Equipes réserves des clubs jusqu'au 30 Aout 2024.

1.1- CHANGEMENTS DE DATES OU D'HORAIRES

Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match D1-D2-D3-D4 15,00 €.
Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match D1-D2-D3-D4 20 €

La Commission informe les clubs que toutes les demandes de changement d'horaire, date et terrain doivent être faites par le biais du module prévu dans Footclub dans les délais impartis.

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

Toute demande exceptionnelle devra être faite par mail officielle avec l'accord écrit des clubs

Mentions obligatoires figurant sur la demande : N° de la rencontre – Championnat – Poule - équipes et date de la rencontre

Match le Dimanche -> DATE BUTOIR LUNDI MINUIT

Match le Samedi -> DATE BUTOIR DIMANCHE MINUIT.

La commission prend connaissance des demandes des clubs et des accords écrits pour les rencontres suivantes :

- Match 28360900 D2 – B CHEVIGNY ST SR 2 – MARSANNAY 2 du 20/10/2024 se jouera le 19/10/2024 à 20h00
- Match 28385057 D3 D ASPTT DIJON 3 – DAIX 2 du 08/09/24 à midi sur le Centre sportif Dijon Métropole 1.
- Match 28387266 D3 D SAULON CORCELLES 2 – DIJON ULFE 2 du 22/09/24 se jouera à Corcelles les Citeaux.
- Match 28205009 CCO 1^{er} Tour CHENOVE – QUETIGNY 3 du 01/09/24 se jouera sur le terrain synthétique Léo Lagrange 3.

1.2 COURRIERS

De **MAREY SUR TILLE** : Désidératas groupe. Pris note

De **TILLENAY** : Désidératas groupe. Pris note

De **SAULON CORCELLES** : nous informant que leur équipe A recevra ses rencontres sur le terrain municipal de CORCELLES LES CITEAUX.

De **CESSEY** : concernant la rencontre CCO FAUVERNEY – CESSEY. La rencontre se jouera sur le terrain de CESSEY/TILLE et non de FAUVERNEY.

De **AUXONNE CS** : Changement de bureau. Pris note

1.3 DECLARATION ENTENTE

D4 –

TART LE HAUT VARANGES avec le club de AISEREY IZEURE sous le nom ENT ESTVI-AIFC2 - sur le terrain d'AISEREY et les couleurs de TART LE HAUT.

1.3 TOURNOI

ESVO :

Séniors à 11 le 8/09/2024 après-midi

II – SENIORS FEMININES

Criterium à 8

EQUIPE	HORAIRES RENCONTRES
MAREY	SAMEDI 20H00
FCAB	SAMEDI 20H00

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Le Président : B. LECOUR